



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 01457

Numéro SIREN : 415 280 627

Nom ou dénomination : VIALIFE

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2017 sous le numéro de dépôt 40872



1704092501

DATE DEPOT : 2017-04-24

NUMERO DE DEPOT : 2017R040872

N° GESTION : 1998B01457

N° SIREN : 415280627

DENOMINATION : VIALIFE

ADRESSE : 7 IMP MARIE BLANCHE 75018 PARIS

DATE D'ACTE : 2017/01/23

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

PG 23/01/17  
CF  
95B457  
16

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE de PARIS  
14 MARS 2017  
SERVICE CORRESPONDANCE  
Greffe du Tribunal  
de Commerce de Paris  
Service du R.C.S.  
24 AVR. 2017  
40872

## PROCES VERBAL

### DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 23 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le lundi vingt-trois janvier à 10h15, les actionnaires se sont réunis au siège social de la société Vialife, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents en entrant en séance.

Monsieur Jules MARMONT est appelé comme scrutateur.

Monsieur Pierre BONATI est appelé secrétaire de la séance.

Le Président constate d'après la feuille de présence certifié exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents possèdent les actions permettant à l'assemblée générale régulièrement constitués de valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les pièces justifiant de la convocation légale des actionnaires
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- Le projet de résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- Les statuts de la société Vialife

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation sur les sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été adressés ou tenus à leur disposition au siège social.

Le Président rappelle ensuite que les actionnaires sont convoqués au vues de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Bernard Toscan du Plantier de son mandat d'administrateur
- Nomination de quatre administrateurs.

Le Président présente le parcours professionnel et les motifs des nominations en qualité d'administrateurs de la société Vialife de Messieurs Pingki HOUANG, Bruno LESOUF, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN.

Cette présentation terminée, le Président ouvre la discussion.

Handwritten signatures: 418, PB, M

# **vialIFE**

Une discussion s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

## **PREMIERE RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires constate la démission de Monsieur Toscan du Plantier de son mandat d'Administrateur lequel devait prendre fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2018.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

## **DEUXIEME RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité d'administrateur en qualité d'administrateur conformément à l'article 16 des statuts de la Société, Monsieur Pingki HOUANG pour un mandat d'une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

## **TROISIEME RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité d'administrateur en qualité d'administrateur conformément à l'article 16 des statuts de la Société, Monsieur Bruno LESOUÉF pour un mandat d'une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

## **QUATRIEME RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité d'administrateur en qualité d'administrateur conformément à l'article 16 des statuts de la Société, Monsieur Etienne MAREINE pour un mandat d'une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

# **vialIFE**

## **CINQUIEME RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité d'administrateur en qualité d'administrateur conformément à l'article 16 des statuts de la Société, **Monsieur Cyril ZIMMERMANN** pour un mandat d'une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

**Cette résolution votée fait l'objet d'une voix d'abstention**

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

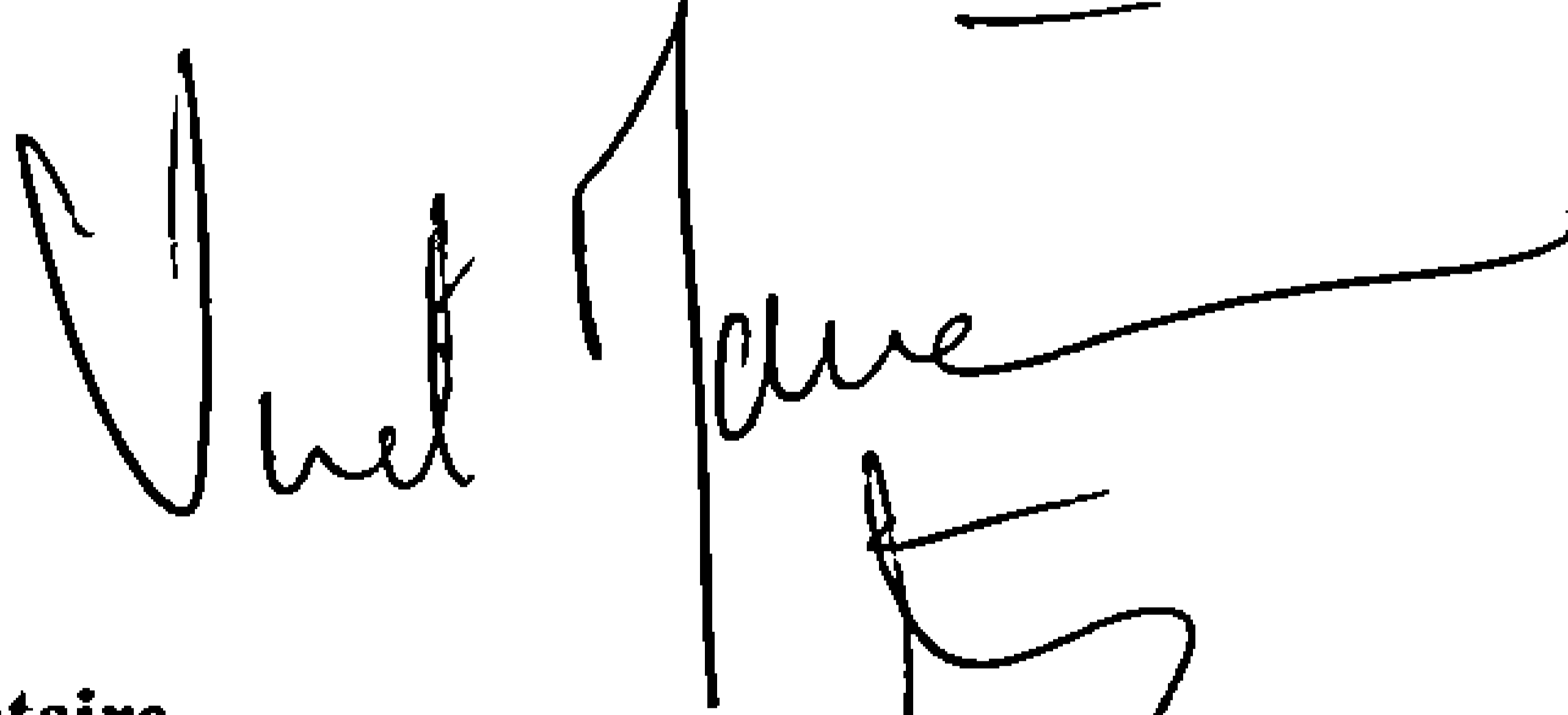
**Cette résolution est votée à l'unanimité**

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h37.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en quatre exemplaires qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du bureau.

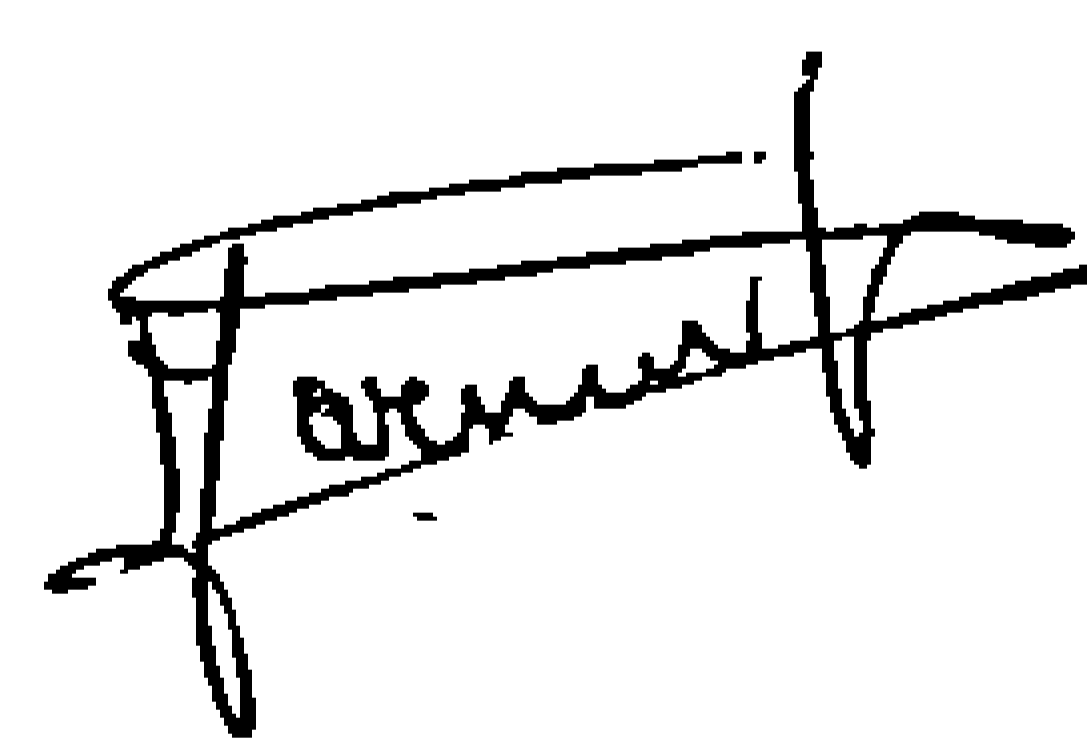
**Le Président**

Monsieur Vincent MAREINE



**Le scrutateur**

Monsieur Jules MARMONT



**Le secrétaire**

Monsieur Pierre BONATI

